

Projet d'avis du MEDAC sur la définition de la pêche côtière artisanale (SSCF)

Le groupe de travail MEDAC sur la pêche artisanale (SSF), lors de la réunion qui s'est tenue le 25 février à Naples, a organisé une discussion inter-AC sur la définition de la pêche artisanale en collaboration avec CCSud (et avec la participation éventuelle d'autres AC, telles que CCRUP et NWWAC).

La définition de la pêche artisanale dans les cadres de gestion ou la législation nationaux repose généralement sur un seul indicateur quantitatif ou un nombre limité d'indicateurs. Il n'existe aucun indicateur individuel doté d'un seuil permettant de distinguer la petite pêche de la pêche à plus grande échelle :

COMMISSION EUROPÉENNE : *«la pêche pratiquée par des navires d'une longueur hors tout inférieure à 12 mètres qui n'utilisent pas d'engins traînants»*

FAO : *«les pêcheries impliquant des ménages de pêcheurs (par opposition aux entreprises commerciales), utilisant relativement peu de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits (le cas échéant), effectuant de courtes sorties de pêche, près du littoral, principalement pour la consommation locale»*

ICCAT : *« répondant à au moins 3 des 5 critères suivants : a) longueur hors tout inférieure à 12 m ; b) pêche exclusivement dans les eaux territoriales ; c) sorties de pêche de moins de 24 heures ; d) équipage de quatre personnes au maximum ; ou e) techniques de pêche sélectives à faible impact environnemental. »*

En Méditerranée – et à l'échelle mondiale –, l'absence d'une définition unique ou largement acceptée de la pêche artisanale rend difficile la comparaison du secteur entre les pays et l'élaboration d'interventions politiques homogènes.

C'est pourquoi la **CGPM** a élaboré une matrice permettant de caractériser les activités de pêche en Méditerranée. L'objectif consistant à établir une définition commune de la pêche artisanale entre toutes les parties, y compris les pays non membres de l'UE, découle de la nécessité de partager des mesures politiques et de gestion dans l'ensemble de la zone de la CGPM.

Le MEDAC et le CCSUD jugent opportun d'utiliser la matrice de la CGPM comme base pour définir la pêche artisanale, étant donné que cette matrice a été testée pour caractériser la pêche artisanale à partir de données préliminaires recueillies dans le cadre de l'enquête socio-économique de la CGPM. Les indicateurs de la matrice pouvant être utilisés pour définir la pêche artisanale sont les suivants :

- Taille du navire de pêche
- Engins de pêche
- Jauge brute
- Motorisation
- Mécanisation
- Effectif de l'équipage
- Propriété
- Sortie journalière/sortie de plusieurs jours
- Zone de pêche/zones/distance par rapport au littoral

- Réfrigération/stockage à bord

Les comités consultatifs conviennent qu'il est important de poursuivre l'élaboration de la matrice afin de commencer à réfléchir et à identifier un gradient commun et consensuel, dans le but de parvenir à une définition de la pêche artisanale qui tienne compte de la réalité des pratiques de pêche régionales et aille au-delà de la simple longueur des navires. La définition de la pêche artisanale doit être adaptée aux réalités économiques et sociales.

La matrice prend également en compte d'autres aspects, ce qui est une bonne chose, car elle illustre le spectre sur lequel s'étendent les activités de pêche, de la petite à la grande échelle ; après tout, la pêche artisanale n'est pas toujours sélective ou à faible impact, et c'est ce type de pêche qui opère même dans les environnements les plus fragiles.

MEDAC soutient que tous les types de pêche ont un impact, et que même la pêche artisanale a un impact ; toutes les activités de pêche devraient être évaluées dans le but de réduire leur impact, et la matrice de la CGPM pourrait servir d'approche initiale pour évaluer les différents degrés d'impact, en tenant compte du lieu où la pêche est pratiquée, de l'effort de pêche et d'autres facteurs pertinents.

CONCLUSIONS (diapositives de Pattumelli) :

La grande hétérogénéité des pêcheries artisanales autour de la Méditerranée et de la mer Noire rend difficile la comparaison entre les pays. La matrice propose une méthodologie plus souple et plus adaptable. Elle offre une approche standardisée et un ensemble commun de critères pouvant être appliqués de manière objective pour distinguer les unités de pêche artisanales de celles de grande échelle.

La matrice constitue un instrument précieux pour aider les gestionnaires à identifier les navires ou les pêcheries qui se situent plutôt dans la partie « petite échelle » du spectre (score global faible) et qui pourraient donc bénéficier d'une approche participative de la gestion.

Même avec un nombre limité de prédicteurs (dans les trois études de cas, principalement des indicateurs physiques : longueur hors tout, engin de pêche, jauge brute et puissance du moteur), les résultats montrent qu'une matrice multidimensionnelle est un bon outil pour caractériser les pêcheries, sans limiter cette caractérisation à la longueur ou à l'engin de pêche, ni à une définition restrictive et figée.

Cependant, l'ajout d'un ensemble plus dynamique de caractéristiques – en particulier des caractéristiques sociales et liées à l'effort de pêche (durée de la sortie de pêche, équipage engagé, présence du propriétaire à bord, distance de la côte, écoulement des prises) – peut fournir des indications utiles sur l'échelle d'un navire ou d'une pêcherie.